

Nom

Prénom

Age

Sexe : Garçon Fille

N° portable (s'il en possède un)

ANNÉE 2019/2020

Je soussigné(e) Mme M

Nom

Prénom

Responsable de l'enfant :

Nom

Prénom

Né(e) le :

Adresse

Code postal

Ville

Adresse email

Tél Portable

Tél bureau

N° sécurité sociale

Couverture CMU oui non

N° allocataire CAF

Non régime sécurité sociale

MSA Autre

1- Autorisation de soins et renseignements médicaux

. J'autorise les responsables des séjours CAP ADO / service jeunesse à faire donner à l'enfant tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident,

intervention chirurgicale urgente, maladie contagieuse ou toute autre affection grave, consultation d'un praticien.

. L'enfant a reçu les vaccinations et rappels obligatoires suivants et est, à ce jour, apte à la vie en collectivité

Vaccinations obligatoires (date du dernier rappel effectué)

DIPHTÉRIE	TÉTANOS	POLIOMYÉLITE
-----------	---------	--------------

Si l'enfant n'a pas reçu ces vaccins, vous devez joindre un certificat médical de contreindication à la vaccination concernée

. L'enfant a déjà contracté les maladies suivantes :

- Scarlatine Otite Rougeole Rubéole Angine Rhumatisme Oreillons
 Coqueluche Varicelle

. Si l'enfant est allergique, merci de les préciser :

. L'enfant suivra-t-il un traitement durant le séjour ? Oui Non si oui lequel :

L'ordonnance et les médicaments dans leurs emballages d'origine devront être donnés au responsable du séjour lors de l'accueil de l'enfant

. Autres particularités médicales et précautions à prendre :

--

2- Assurance complémentaire

Nous vous rappelons que les garanties : assistance, rapatriement, frais de recherche et de secours, assurance individuelle accident, annulation, interruption de séjour et perte de bagage, ne sont pas comprises dans le prix du séjour. Pour plus de sérénité, nous vous recommandons de vérifier votre couverture personnelle et de la compléter si besoin.

En cas d'accident et l'impossibilité d'identifier votre assureur, nous vous demanderons le remboursement des sommes avancées

J'ai souscrit un contrat d'assistance / rapatriement/Assurance individuelle accident, auprès d'une autre compagnie d'assurance/assistance dont les coordonnées sont les suivantes :

Compagnie	
Contrat	N
Téléphone du service d'assistance	

Je ne souhaite pas souscrire de contrat d'assistance/Rapatriement/assurance individuelle accident, et je m'engage à rembourser tous les frais que pourrait engager les organisateurs des séjours collectifs ou le service Jeunesse de la Ville au titre de ses garanties.

3 EN CAS D'URGENCE : ACCIDENT OU RENVOI

La personne à contacter en mon absence et qui s'engage à accueillir mon enfant en cas de retour anticipé suite à un problème de santé ou à un renvoi est :

<input type="checkbox"/> Mme, <input type="checkbox"/> Mr	Nom	Prénom
Lien de parenté		
Adresse		
Code postal	Ville	
Adresse E-mail		
Tél : portable	Tél Bureau	

4 Règlement Interne des séjours collectifs :

Pour passer de bonnes vacances, il est essentiel que chaque participant respecte le règlement interne des séjours collectifs et les règles de la vie en collectivité éditées par les organisateurs. Une réunion en début de séjour sera faite avec les responsables de chaque séjour pour présenter et expliquer ces différentes règles. En cas de manquement grave à ces règles il peut être décidé du renvoi immédiat sur décision unilatérale de l'équipe en Direction, (violence, brimade, détention ou consommation d'alcool ou de stupéfiant....) En signant ci-dessus le jeune comprend et s'engage à respecter le règlement interne tel qu'il figure dans les conditions générales d'inscription.

Fait à perpignan le

Signature de L'enfant

(précédée de la mention : lu et Approuvé)

5 Droit à l'image. Autorisation de prendre votre enfant en photo ou en vidéo

Le service jeunesse peut être amené à prendre des photographies ou des vidéos des enfants pendant les activités ou la vie quotidienne et à les utiliser sur tous ses supports de communication durant cinq ans. Si vous ne souhaitez pas que le jeune soit pris en photographies ou en vidéo au cours de son séjour, nous vous remercions de faire une lettre indiquant votre refus. Cette lettre devra être jointe à la présente fiche de liaison.

Facebook

Vous avez consenti à nous accorder le droit à l'image pour votre enfant lors de l'inscription aux activités culturelles et de loisirs du service jeunesse. Nous vous remercions de la confiance accordée.

En conformité avec le récent Règlement Européen sur la Protection des Données à Caractère Personnel, nous vous informons que des photographies qui sont prises dans le contexte des activités péri et extrascolaires peuvent alimenter le site Facebook référencé *service jeunesse Perpignan* dont la seule finalité est de promouvoir les actions du Service Jeunesse <https://www.facebook.com/perpignan.servicejeunesse/>

Nous vous précisons que vous pouvez exercer votre droit d'opposition et à tout moment votre droit d'accès, de rectification, de limitation et de suppression auprès du responsable du service jeunesse ou de la direction (mirailles.al@mairie-perpignan.com)

L'identification et l'enregistrement des photos sur la page sont sécurisés. Les clichés présents sur tous les appareils numériques seront effacés dans un délai de 3 mois.

Le droit d'opposition à l'exploitation d'une photo représentant votre enfant pour une publication (si impression papier) devra être exercé au plus tard lorsque vous serez informé par le service Jeunesse de la date limite avant l'envoi à l'impression chez un prestataire.

Je soussigné (e)

Titulaire de l'autorité parentale autorise la ville de Perpignan, à diffuser des photos de mon enfant sur la page *service jeunesse Perpignan* et sur toutes les publications papier.

6 Autorisation de prise en charge du mineur à l'issue du séjour

<input type="checkbox"/> J'autorise	Nom	Prénom
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M		

à prendre en charge mon enfant à la fin du séjour

J'autorise mon enfant à quitter seul le centre à l'issue du séjour

Pour les clubs ados, une fiche complémentaire sera à remplir.

7 Informations complémentaires

Régime alimentaire traditionnel végétarien

VOTRE ENGAGEMENT

- Je m'engage à joindre tous ces documents à la présente fiche sanitaire de liaison :
 - Une attestation d'aisance aquatique si le séjour comporte au moins une séance de sports nautique et/ou d'activité d'eau vive
 - Une autorisation de sortie du territoire ainsi qu'une photocopie de la carte d'identité et/ou passeport en cas de sortie hors département
 - Une carte européenne de sécurité sociale en cas de sortie du territoire
 - Attestation sécurité sociale ou mutuelle
- Je m'engage à rembourser aux organisateurs l'intégralité des frais avancés éventuellement pour mon compte à l'occasion de frais médicaux, pharmaceutiques, réparation et/ou remplacement du matériel mis à disposition
- Je certifie avoir pris connaissance du programme et des activités prévues lors du séjour et autorise l'enfant à pratiquer ces activités
- Je comprends qu'en l'absence de cette fiche correctement remplie et des documents, **ainsi que le paiement associé**, l'inscription de l'enfant ne sera pas prise en compte et ne pourra être accueilli lors du séjour
- **Toute inscription est ferme et définitive**. Aucun remboursement ne sera établi (exception sur présentation d'un certificat médical)

- Je certifie avoir pris connaissance et accepté toutes les clauses des conditions générales d'inscription
- J'accepte toute décision de renvoi de l'enfant et m'engage à le récupérer ou à le faire récupérer par la personne désigné au chapitre 6
- Je déclare exact et sincères tous les renseignements portés en page 1 et 2 de la présente fiche de liaison

Fait à

Le

Signature du responsable légal

Précédée de la mention « lu et approuvé »

En application du nouveau Règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en vigueur dans l'Union européenne le 25 mai 2018, nous apportons une grande importance au respect de vos informations personnelles. Les données relatives à votre adresse e-mail, postale, vos numéros de téléphone, votre nom et prénom, sont confidentielles et ne seront en aucun cas transmises à des tiers. Vos renseignements personnels ne sont en aucun cas partagés. Vos données sont conservées dans un outil informatique durant trois années. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978, modifiée par le RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent : si vous souhaitez continuer à recevoir nos informations, ne faites rien. Vos coordonnées seront conservées. Si vous préférez ne plus revoir d'informations, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : mirailles.al@mairie-perpignan.com.